

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 89 (1938)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas aux dépenses (la grosse somme affectée au service de l'impôt, profitant en somme à l'économie générale, et la construction de chemins nouveaux n'occasionnant pas une dépense d'exploitation ordinaire) nous voyons donc que le rendement a été calculé dans son sens le plus large.

Pour toute la décennie, de 1926 à 1936, le rendement net moyen des forêts a été de 22.291 fr. par année, soit 84,10 fr. par hectare boisé et 16,75 fr. par mètre cube exploité, ce qui peut encore être exprimé par le taux de 4,10 % de l'estimation cadastrale, qui se monte à 544.700 fr.

Le tableau suivant met en évidence les rendements nets des forêts bourgeoisiales pendant les deux périodes caractéristiques de la décennie :

|  | 1926—1931    | 1931—1936    |
|--|--------------|--------------|
| Rendement net total par année . . .                                | 27.047,— fr. | 17.535,— fr. |
| Rendement net par hectare boisé . . .                              | 102,10 »     | 66,20 »      |
| Rendement net par mètre cube exploité                              | 18,75 »      | 14,40 »      |
| Rendement net par rapport à l'estima-<br>tion cadastrale . . . . . | 4,97 %       | 3,22 %       |

Une représentation graphique illustrerait, de façon plus explicite encore, la sévère gravité de la crise que nous venons de traverser, et qui n'a pas manqué de se faire sentir très profondément dans l'économie générale des petits et grands propriétaires de forêts.

Ce rapport, qui résume en somme la description générale de notre plan d'aménagement, est un aperçu, certes encore très incomplet, de l'économie forestière d'une région du Jura bernois. La prochaine révision, prévue pour 1946, sera d'un intérêt sans doute bien plus considérable, et on comprendra avec quelle impatience nous attendons le moment de passer à l'interprétation des résultats pratiques découlant de l'application de la méthode du contrôle.

*P.-E. Farron.*

## COMMUNICATIONS.

### Les peuplements de douglas en France.

Tel est le titre d'un article que vient de publier M. *J. Sornay* dans le « Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et des provinces de l'Est » (n° 4, 1937). La question de l'emploi des essences exotiques en Europe étant toujours actuelle, nous saisissons volontiers l'occasion de renseigner nos lecteurs sur ce qui a été fait en France dans ce domaine, particulièrement en ce qui a trait au douglas vert (*Pseudotsuga Douglasii*). Aussi avons-nous puisé ce qui suit dans l'intéressante étude de M. Sornay.

Le douglas vert, originaire de l'ouest de l'Amérique du Nord, a été introduit en France plus tard qu'en Angleterre et en Allemagne, soit en 1842. Mais ce n'est qu'à partir de 1890 environ qu'on l'a con-

sidéré comme une essence de boisement et qu'on l'a très largement employé pour créer des massifs forestiers. Ce sont les propriétaires particuliers qui, les premiers, l'ont utilisé. L'Administration des eaux et forêts n'y a recouru que plus tard et jamais sur une grande échelle, sauf au cours des dernières années.

C'est dans le « Massif Central » que les peuplements de douglas sont surtout nombreux et importants; leur âge s'échelonne entre un et cinquante ans.

« C'est sur le plateau de Millevache (Creuse et Corrèze), écrit M. Sornay, que se trouvent les massifs les plus étendus du douglas. Sur ce plateau, près de 20.000 ha de terrains nus ont, depuis le commencement du siècle, été reboisés en essences variées. Dans ce chiffre, les peuplements de douglas occupent, à eux seuls, plus de 2000 ha. On continue d'ailleurs à employer intensément cette essence, d'abord en raison des résultats excellents qu'elle a donnés jusqu'ici, ensuite parce que le pin sylvestre et le mélèze d'Europe, très largement utilisés pour commencer, ont, dans cette région, occasionné de graves mécomptes qui les font peu à peu abandonner de façon quasi totale.

A *Lavergne* (département de la Corrèze), sur la propriété de M. Breuil, 225 ha ont été, de 1910 à 1912, plantés en douglas pur. La réussite est très belle.

Dans la *Creuse*, des peuplements de douglas, de différents âges (1—40 ans), recouvrent 150—200 ha. Cette surface est en progression constante, tant les beaux résultats obtenus par les propriétaires leur ont suscité des imitateurs.

Dans le département de *l'Hérault*, des plantations massives comportant 450.000 douglas verts et 50.000 douglas bleus, ont été faites en 1936—1937 par l'Administration forestière, sur une étendue de 160 ha.

Dans le département du *Tarn*, le propriétaire du domaine des Faillades a boisé 150 ha en douglas, tantôt à l'état pur, tantôt en mélange avec l'épicéa, le sapin, l'épicéa de Sitka. La croissance est extrêmement rapide et jusqu'ici les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Ces quelques indications peuvent suffire. Dans l'ensemble, selon M. Sornay, on peut évaluer à 3500 ou 4000 ha la surface totale des peuplements de douglas existant en France, à l'heure actuelle. Cette surface est d'ailleurs en progression constante, tant augmente rapidement le nombre des protagonistes de cette essence. Et l'auteur d'ajouter : « cette vague paraît justifiée à bien des points de vue ».

Mais, ainsi qu'on en a fait l'expérience avec le pin weymouth, le douglas, qui sembla pendant longtemps devoir rester à l'abri de toutes attaques de la part d'animaux ou de végétaux, est depuis quelques années exposé à l'action de quelques parasites, des champignons surtout. C'est, en somme, dans l'ordre normal des choses. M. Sornay écrit à ce propos : « Les peuplements de douglas en France sont actuellement sous la menace d'attaques occasionnées par divers cham-

pignons. Il en résulte un danger que l'on ne saurait minimiser. Afin de diminuer les risques, il sera prudent d'éviter les plantations de douglas à l'état pur. On l'associera avec avantage à d'autres essences, soit résineuses, telles l'épicéa, l'épicéa de Sitka et même les pins, soit feuillues, telles le hêtre, l'érable. » On ne saurait que se rallier à telle proposition.

Terminons ces citations par la suivante qui concerne un fait dont on oublie peut-être par trop de tenir compte : la grande variabilité de l'espèce douglas vert.

« Il est impossible de poser des règles générales en ce qui concerne le tempérament du douglas, du fait de l'aire immense sur laquelle s'étend cette essence dans son pays d'origine. Les différences de latitude, d'altitude et par suite de climat, entre les stations extrêmes qu'il occupe, sont telles qu'il existe un nombre considérable de races, sinon d'espèces de douglas, adaptées à des sols et surtout à des climats très variés. Ces races n'ont guère été différenciées par les dendrologues américains : d'où un danger considérable pour nous, lorsque nous utilisons dans nos pépinières des graines d'importation américaine, dont la station d'origine n'est pas spécifiée. Il est, par suite, de première importance, ou bien de recevoir des graines américaines récoltées sur des douglas ayant crû dans des stations présentant des caractéristiques analogues à celles des terrains que l'on veut reboiser, ou bien d'utiliser des graines récoltées en France, sur des arbres dont la station et les qualités sont connues. Ce point mérite de retenir toute l'attention des reboiseurs. » Il y a lieu, en Suisse aussi, d'en bien tenir compte.

H. B.

---

### Lutte contre la rouille vésiculeuse du pin weymouth aux Etats-Unis d'Amérique.

Le Dr S.-B. Fracker, qui est à la tête du service chargé, aux Etats-Unis, de la lutte contre le champignon de la rouille vésiculeuse du weymouth, a publié récemment, dans le périodique « Science », un résumé des mesures entreprises, dans ce pays, contre le redoutable parasite du pin susnommé.

Il constate que jusqu'en 1932, sur une étendue totale de 4.050.000 hectares dans l'aire de distribution du pin weymouth, on avait procédé à l'extraction des plantes du genre *Ribes*.<sup>1</sup> Depuis cette date, l'Administration, à l'instigation du président Roosevelt, a employé à ce travail de prévention de 15.000 à 20.000 ouvriers durant la bonne saison. On a traité de la sorte 810.000 ha par an. Si bien qu'au total,

---

<sup>1</sup> Rappelons que le champignon de la rouille vésiculeuse du weymouth a besoin, pour son développement, d'un autre végétal, d'un deuxième hôte intermédiaire. Cet hôte, ce sont les différentes espèces du genre *Ribes*, en particulier le groseillier ordinaire, le groseillier rouge, celui du « raisin de mars », etc. (*La Réd.*)

environ huit millions d'hectares ont été soumis à ce traitement préventif.

Le rapport de M. Fracker s'achève par une note plutôt rassurante: « L'extraction des plantes de *Ribes* est suivie rapidement d'un arrêt de l'infection des peuplements du weymouth par le champignon de la rouille vésiculeuse; toutefois, la durée des essais n'est pas encore suffisante pour permettre de porter un jugement définitif sur leur efficacité, ni surtout sur leur valeur pratique et économique. »

(Trad. de *The Empire forestry Journal*, à Londres. Vol. 16, 1937, p. 301.)

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Série de conférences**, donnée, du 4 au 7 avril 1938, pour le personnel forestier supérieur, à l'École polytechnique fédérale (auditoire n° 1 du bâtiment principal) à Zurich; organisée par l'Inspection fédérale des forêts.

#### *Programme.*

Réunion préliminaire : *lundi 4 avril 1938.*

14,30 h. : Réunion de MM. les inspecteurs cantonaux (sont en outre invités à y prendre part : M. le président du Conseil d'École, MM. les professeurs de l'École forestière, M. le directeur de l'Institut fédéral de recherches forestières, MM. les inspecteurs fédéraux des forêts, MM. les membres de la Commission fédérale de l'examen pratique d'économie forestière, quelques inspecteurs forestiers auprès desquels des candidats accomplissent leur stage ou qui dirigent des cours de gardes).

#### *Ordre du jour.*

1° « Résultats de l'enquête faite, par questionnaire, au sujet d'une prolongation éventuelle de la durée des cours de gardes forestiers. Propositions. » Rapporteur : M. *Keller*, ingénieur forestier.

2° « Résultats de l'enquête faite, par questionnaire, au sujet de l'introduction d'un stage intercalaire dans le cours des études. Propositions. » Rapporteur : M. *Mathey-Doret*, ingénieur forestier.

Première journée : *mardi 5 avril 1938.*

9,30 h. : M. le professeur *Schädelin* : « De la sélection comme moyen à employer pour la production des bois de qualité » (en allemand).

11,00 » M. *Favre*, inspecteur forestier : « L'évolution de la sylviculture et l'amélioration de la production ligneuse, envisagées par un praticien » (en français).